

## La Ville de Magog renouvelle son adhésion aux Fleurons du Québec

**Magog, le 18 juin 2020** – La Ville de Magog a le plaisir d'annoncer qu'elle a renouvelé son adhésion au programme des Fleurons du Québec pour les trois prochaines années. Lors de la dernière évaluation en 2017, Magog avait obtenu avec fierté quatre fleurons sur une possibilité de cinq.

La mairesse de Magog, M<sup>me</sup> Vicki-May Hamm, déclare avec enthousiasme que « cette année, nous avons bon espoir d'obtenir le maximum, soit les cinq Fleurons. Notre équipe de la Division des parcs et espaces verts ne cesse de multiplier les efforts pour embellir les lieux publics et les parcs. Nous avons donc de bonnes chances de gagner un fleuron de plus, surtout si les citoyens se mettent aussi de la partie, car les municipalités sont jugées non seulement sur la beauté des aménagements municipaux, mais aussi sur ceux des commerces et résidences du territoire. Nous comptons sur vous pour profiter du confinement partiel pour faire valoir vos talents et embellir votre environnement. »

Parmi les actions réalisées au cours des dernières années par l'équipe municipale, notons l'intégration de l'agriculture urbaine par la plantation d'arbres fruitiers et de plates-bandes de petits fruits, notamment dans les parcs des Hautes-Sources, de la Baie-de-Magog et Horan. Au parc des Braves, des potagers en bac ont été installés avec la collaboration du CEPOP. Il y pousse des légumes, des fines herbes, des petits fruits et des fleurs comestibles. D'autres parcs sont également ciblés pour les années à venir. La revitalisation du centre-ville, sous le thème « De la toile à la voile », a généré un reverdissement de la rue Principale par la plantation de plusieurs arbres et son embellissement par l'insertion de pavés bleus et de mobilier urbain qui rappellent le thème.

Un terre-plein a aussi été ensemencé de fleurs sauvages par l'équipe d'horticulture, face au mini IGA extra sur la rue Sherbrooke, pour attirer les papillons. D'autres aménagements similaires sont aussi prévus, puisque Magog aspire à devenir « une ville amie des monarques ».



## **À propos des Fleurons du Québec**

Le programme Fleurons du Québec reconnaît les efforts d'embellissement horticole durable des municipalités québécoises. La cote de classification horticole des fleurons s'inspire du concept des étoiles pour les hôtels (un à cinq fleurons). Elle s'applique à tous les types d'aménagements paysagers du territoire : municipaux, résidentiels, institutionnels, commerciaux et industriels. Elle est valable pour trois ans et peut être affichée aux entrées de ville.

Le programme regroupe 351 municipalités au Québec. Les classificateurs Fleurons du Québec évaluent les aménagements horticoles et paysagers qui sont à la vue du public. Les critères d'évaluation touchent notamment la propreté, l'entretien, la variété des éléments horticoles et l'état visuel du paysage municipal.

- 30 -

### **Source et information :**

Direction des communications et des technologies de l'information  
Ville de Magog  
819 843-3333, poste 350

